

Il évoque Obama lors du procès en appel de Haddad

Quand Sellal fait du Sellal

Page 16

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5196 - Mardi 13 octobre 2020 - Prix : 10 DA

153 nouveaux cas et 8 morts en 24 heures

Virus : importante hausse des contaminations

Page 2

Enlèvement d'enfants

Les peines allant jusqu'à la perpétuité ou la peine capitale

Page 3

Sur le devant de la scène

Par Mohamed Habili

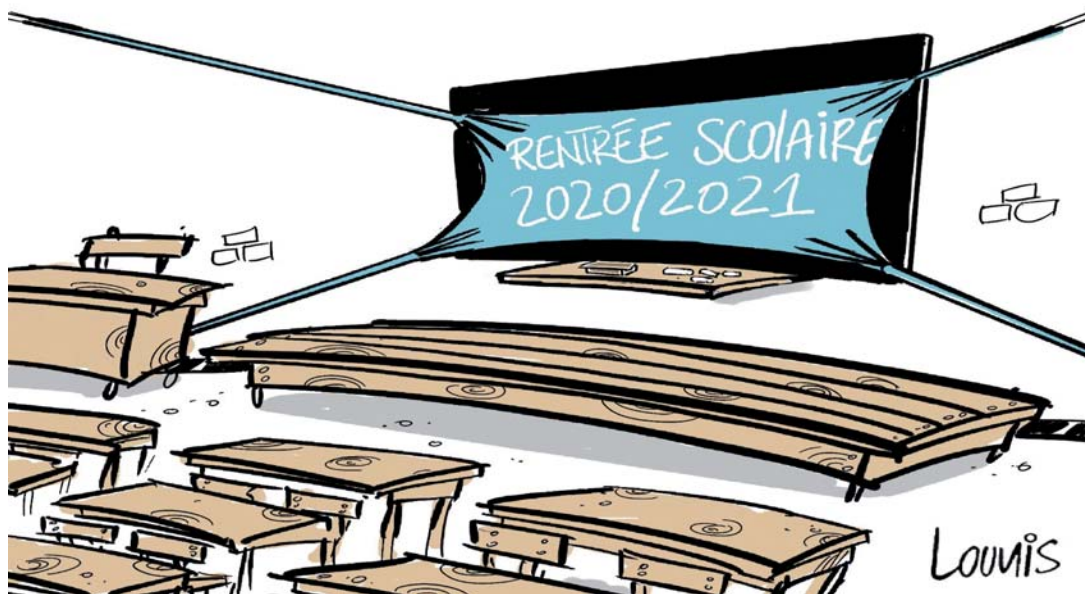
Au plan politique, il ne faut évidemment pas s'attendre à des évolutions spectaculaires, en bien comme en mal, pour ce qui est des questions brûlantes à travers le monde, d'ici la tenue de la présidentielle américaine, qui désormais n'est plus qu'à une encablure. On aurait pu d'ailleurs faire la même remarque il y a plusieurs mois déjà, depuis que la campagne électorale aux Etats-Unis a pris le pas sur tout ce qui est susceptible de se produire sur la scène mondiale. A une exception près toutefois : la pandémie de Covid-19 qui elle par contre domine nettement le débat y compris aux Etats-Unis, le pays qu'elle a frappé et qu'elle frappe encore le plus durement. Le fait est qu'il n'y en a aujourd'hui que pour elles deux, la pandémie et l'élection américaine. Tout le reste, dont des crises particulièrement intenses, est en stand-by. Leurs protagonistes en ont profité pour se mettre d'accord sur une trêve, il est vrai pas toujours respectée, mais que néanmoins ils observent dans l'ensemble. Les derniers à s'accorder un répit en attendant que les Américains choisissent entre Donald Trump et Joe Biden, ce sont les belligérants au Haut-Karabagh, les seuls pourtant à se déclarer les hostilités au beau milieu d'une crise sanitaire mondiale d'une ampleur sans précédent. Un répit qui n'a pas tardé à voler en éclats, sans doute, mais il pourrait se renouveler, et vraisemblablement tenir plus longtemps que la première fois.

Suite en page 3

Double vacation pour les primaires, séances de 45 mn pour les autres cycles

Des plans «exceptionnels» pour organiser les cours

Bientôt la rentrée



Le ministère de l'Education a dévoilé les plans exceptionnels pour la reprise des cours dans les cycles primaire, moyen et secondaire. Le régime horaire et l'aspect organisationnel de la tenue des cours ont été ficelés en prévision de l'année scolaire 2020/2021, qui va se dérouler en pleine crise sanitaire. Page 2

Tizi Ouzou

Vers l'aménagement de la zone d'expansion touristique de Tizi Oujâvouv

Page 4

Imposition des travailleurs handicapés et travailleurs retraités

Le projet de loi de finances recadre l'IRG

Page 2

Double vacation pour les primaires, séances de 45 mn pour les autres cycles

Des plans «exceptionnels» pour organiser les cours

■ Le ministère de l'Education a dévoilé les plans exceptionnels pour la reprise des cours dans les cycles primaire, moyen et secondaire. Le régime horaire et l'aspect organisationnel de la tenue des cours ont été ficelés en prévision de l'année scolaire 2020/2021, qui va se dérouler en pleine crise sanitaire.

Par Aomar Fekrache

Concernant le primaire, la circulaire ministérielle a souligné que ces plans reposaient sur plusieurs principes, notamment l'impératif de cohabiter avec la pandémie, de reprendre les cours en présentiel dans la mesure du possible, tout en tenant compte de la nécessaire préservation de la santé des élèves et des personnels. A cet effet, les différents responsables sont appelés à accorder à cette opération toute l'attention nécessaire et d'élaborer des emplois du temps hebdomadaires adaptables en fonction de la situation de chaque établissement, selon le nombre d'élèves, les groupes pédagogiques, les locaux et de l'emplacement de l'établissement. Ainsi, les écoles primaires travaillant avec un système à vacation unique devront opter pour la double vacation (matinée et après-midi) sans alternance, en répartissant les élèves en groupes. Chaque groupe pédagogique devant être réparti en deux sous-groupes, avec maintien du même emploi du temps pour l'enseignant (arabe, français et tamazight). Il est aussi question d'adopter le travail par alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 5 jours. Comme il est prévu une alternance toutes les deux semaines et une réduction proportionnelle du volume horaire pour chaque matière, tout en se focalisant sur les apprentissages fondamentaux. Le volume horaire pour chaque

groupe a été fixé à 14 heures et la journée libre sera exploitée pour les devoirs à la maison et l'apprentissage à distance. Pour les écoles primaires travaillant en double vacation, un système de travail (matinée et après-midi), une alternance pour les deux groupes a été décidée. Le plan prévoit aussi une répartition des élèves en groupes, chaque groupe pédagogique étant divisé en deux sous-groupes, tout en maintenant l'emploi du temps de l'enseignant. Le plan prévoit d'adopter l'alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 6 jours, une alternance toutes les deux semaines, avec réduction proportionnelle du volume horaire pour chaque matière, tout en se focalisant sur les apprentissages fondamentaux pour chaque matière. La circulaire précise qu'un volume horaire hebdomadaire de 12 heures de cours a été fixé au titre de ce plan. Concernant les cycles moyen et secondaire, l'annexe 3 du plan exceptionnel prévoit des mesures liées notamment au découpage pédagogique des groupes en sous-groupes de 20 à 24 apprenants, à l'exception de certains groupes où le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 24 élèves. Le même document relève la possibilité d'exploiter les salles spécialisées (laboratoires, amphithéâtre et ateliers) au cas où le nombre des sous-groupes est supérieur à celui des locaux disponibles dans l'établissement. La circulaire préconise d'«éviter, autant que faire



se peut, les classes tournantes pour faire respecter la distanciation physique», ou autoriser le minimum de groupes, en cas de besoin. La durée de la séance d'enseignement a été réduite à 45 minutes, est-il précisé.

Dans les établissements où le nombre de classes suffit pour accueillir les sous-groupes, la circulaire décide d'une répartition des sous-groupes en deux équipes équilibrées «E1 et E2» en leur assurant une alternance «matinée et après-midi», soit de 8h à 12h40 (6 séances en 4h30 de cours) ou de 13h30 à 17h25 (5 séances en 3h45), en fonction du volume horaire hebdomadaire des filières. Régie par l'annexe 2 du plan exceptionnel, l'organisation des cours pour le cycle moyen prévoit de découper, au besoin, chaque groupe pédagogique de plus de 24 élèves en

deux voire trois sous-groupes, chaque sous-groupe devant compter près de 20 élèves. Les groupes éducatifs programmés dans les grandes salles (amphithéâtre ou bibliothèque) peuvent être maintenus tels quels, avec le respect impératif, bien entendu, de la distanciation physique. La durée des séances et leur

nombre sont les mêmes que pour le cycle secondaire. Les journées d'études demeurent du dimanche au jeudi (soit 5 jours). Des mesures spéciales ont été par ailleurs prévues pour l'enseignement de l'Education physique et sportive, les cours d'informatique, de musique et de dessin.

A. F.

153 nouveaux cas et 8 morts en 24 heures

Virus : importante hausse des contaminations

L'ALGÉRIE a enregistré 8 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de plus qu'hier (6), portant à 1 809 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 153 cas, soit 21 cas de plus par rapport à hier (132), pour atteindre au total 53 204 cas confirmés.

R. N.

Imposition des travailleurs handicapés et travailleurs retraités

Le projet de loi de finances recadre l'IRG

Avec l'objectif final de préserver les équilibres financiers de l'Algérie, de réaliser les réformes économiques devant relancer concrètement l'économie algérienne et d'enclencher un nouveau départ en conformité avec le plan de relance, le projet de loi de finances 2021, examiné le 4 octobre dernier en Conseil des ministres sous la présidence du chef de l'Etat Abdelmadjid Tebboune, doit aussi préserver le caractère social consacré dans la démarche de l'Etat. Pour cela de nouvelles dispositions fiscales et parafiscales ont été introduites, principalement en matière de perception des impôts et des taxes. A titre d'exemple, entre autres dispositions nouvelles apportées au volet fiscal du PLF 2021, celles des modifications portées sur l'article 68 du code des impôts directs et des taxes assimilées (CIDTA), notamment dans son chapitre consacré au traitement, salaires, pensions et rentes viagères, et au point relatif à la définition des revenus imposables. Ainsi, s'inscrivant dans la continuité de l'action des pouvoirs publics pour la préservation des emplois, notamment

ceux des travailleurs aux besoins spécifiques, il a été proposé la suppression de l'alinéa «d» de l'article 68 du CIDTA, tout en prévoyant une exonération en matière d'IRG (impôt sur le revenu global) en faveur des travailleurs handicapés moteurs, mentaux, non-voyants et sourds-muets, dont les salaires sont inférieurs à 20 000 DA. Cette proposition est également annoncée pour les travailleurs retraités dont les pensions de retraite du régime général sont inférieures à 20 000 DA. Ceci «afin de tenir compte des modifications apportées aux dispositions de l'article 104 du même code, relatif au barème de calcul de l'IRG, pour la loi de finances complémentaire 2020», est-il expliqué dans l'exposé des motifs.

Pour préjudice porté au Trésor public, l'indemnité de zone limitée à 40 % du salaire de base

Par ailleurs, le PLF 2021 a apporté également une modification à l'alinéa «f» de l'article 68 du CIDTA, relatif aux indemni-

tés de zone géographique. Régies par la loi 90-11 relative aux relations de travail, le PLF 2021 propose une exonération de ces indemnités limitée à 40 % du salaire de base. Expliquant cette proposition, les rédacteurs du PLF 2021 estiment qu'«au regard de la législation fiscale actuelle, il est prévu des indemnités de zone géographique en matière d'IRG/salaires, sans aucune limitation ou plafonnement concernant le secteur économique». Soulignant que «le cadre légal et réglementaire de cette indemnité au titre des rémunérations versées dans le secteur économique a connu une évolution depuis son institution», le PLF 2021 rappelle que «le montant de cette indemnité qui était fixé par voie réglementaire relève du domaine de la convention collective depuis l'entrée en vigueur de la loi relative aux relations de travail». De ce fait, «le montant de cette indemnité n'étant plus limité par une disposition légale ou réglementaire, la plupart des entreprises concernées adoptent une grille des salaires dont l'indemnité de zone géographique constitue la proportion la plus

importante des rémunérations attribuées», est-il déploré dans le document. Chose que les initiateurs du PLF 2021 estimeront «constituer un abus de la part de ces employeurs, causant un préjudice au Trésor public». En conséquence, et afin de remédier à cette situation, le PLF 2021 propose «à travers cette mesure de limiter à 40 % du salaire de base le montant exonéré de l'indemnité géographique versée dans le cadre de la loi relative aux relations de travail, ce qui permettra aussi d'aligner cet avantage (exonération) avec celui prévu en faveur du secteur des administrations publiques». Pour rappel, lors de l'examen du PLF 2021 en Conseil des ministres, le président de la République a sommé d'«éviter d'instaurer des impôts qui n'auraient pas un impact sur le volume du budget et continuer à alléger les charges sur les citoyens pour préserver les postes d'emploi», et ce, en vue de soutenir le fonctionnement de l'économie et conserver les acquis sociaux dans le cadre des engagements de l'Etat.

Lynda Naili

— Installation du jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel —

Belhimer : «Sacraliser la déontologie, en faire la base de l'exercice du métier»

■ Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a mis l'accent, hier, lors de l'installation des membres du jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel, sur l'importance de «sacraliser la déontologie et d'en faire la base de l'exercice du métier, en vue de parvenir à un équilibre entre la liberté d'expression et la responsabilité professionnelle dans le cadre de l'Etat de droit».

Par Meriem Benchaouia

Organisé dans sa sixième édition sous le thème «La numérisation, passerelle vers l'Algérie nouvelle», ce prix a été institué «en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes algériens durant la guerre de Libération nationale, et pour appuyer les efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent au renforcement des droits des citoyens de bénéficier d'une information objective et crédible», a affirmé le ministre de la Communication. «L'autre objectif visé à travers l'institution de ce prix est d'encourager et de promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes, et de stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale, en instaurant la culture du mérite», a-t-il ajouté. Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, de «récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives, ayant trait à la thématique retenue». Le ministre a rappelé, en outre, le contexte particulier dans lequel est organisée la 6^e édition de ce prix, citant, à ce titre, la situation sanitaire particulière en raison de la pandémie de coronavirus et le contexte politique marqué par le référendum sur la révision de la Constitution. Présidé par le doyen de la faculté des Sciences politiques, Slimane Arradj, le jury est composé d'un représentant



PHOTO: A. D. R.

des ministères de la Communication, des Finances, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Culture, de la Télévision nationale, de la Radio nationale, de la presse publique, de la presse privée et de la faculté des Sciences de l'information et de la communication. Le président du jury a salué, quant à lui, le choix de la thématique de cette nouvelle édition du Prix du président

de la République, estimant que l'avenir des sociétés est «intimement lié à la communication et à la numérisation», et qu'elles sont «primordiales pour encourager la création dans la nouvelle Algérie». Exhortant les journalistes à «participer en force» à cette nouvelle édition du Prix du président de la République, M. Arradj a soutenu que ce prix, parrainé par le président de la République, «témoigne de l'im-

portance accordée par les pouvoirs publics à l'information objective et aux médias professionnels qui peuvent être de véritables partenaires de l'Etat». Par ailleurs, le ministre de la Communication avait annoncé, il y a quelques jours dans un communiqué, que le prix sera décerné le 22 octobre, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse.

M. B.

Enlèvement d'enfants

Les peines allant jusqu'à la perpétuité ou la peine capitale

Le nouveau projet de loi contre l'enlèvement comprend des peines maximales contre les auteurs de cet acte abominable, notamment concernant les enfants. Ces peines peuvent aller jusqu'à la réclusion à perpétuité ou à la peine de mort.

Lors de son passage à la Télévision algérienne, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a précisé que le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre l'enlèvement apporte une approche globale à travers deux volets : le premier concerne la prévention du crime d'enlèvement et le seconde la criminalisation de ce crime. Plus précis, le ministre a expliqué que la loi stipule que l'Etat entreprend l'élaboration d'une stratégie nationale contre le crime d'enlèvement et veille à la protection du citoyen. A cet effet, Zeghmati a lancé un appel à tous les

acteurs, à savoir la société civile, les médias, l'école et la famille, à jouer leur rôle dans le respect de cette loi. La loi a donc un effet dissuasif du fait que toutes les peines prévues sont pénales, allant de 10 à 15 ans d'emprisonnement dans le cas où la victime est libérée dans les dix jours, au lieu d'un mois actuellement dans la loi en vigueur. Le ministre a rappelé, dans ce cas, la condition que la personne enlevée n'ait subi aucune forme de violence ou de maltraitance et qu'elle soit majeure. Dans le cas de la prise de la victime en otage ou de recours à la violence lors de son enlèvement, la peine variera entre 15 et 20 ans, a fait savoir Zeghmati, précisant que la peine pourra aller jusqu'à la perpétuité si la victime a subi un préjudice ou un handicap permanent ou aura été prise en otage pour demander une rançon. Dans le cas où l'enlèvement a pour conséquence le décès de

la victime, la peine encourue est la peine capitale, a encore précisé le ministre de la Justice.

Pour ce qui est de l'enlèvement d'un enfant, le législateur a prévu deux sanctions : la perpétuité ou la peine de mort. Au titre des mesures dissuasives, les auteurs de ce type de criminalité ne peuvent bénéficier de circonstances atténuantes ni de l'adaptation de la peine. Ainsi, ils ne pourront bénéficier de procédures de permis de sortie, de semi-liberté, de placement extérieur ou de libération conditionnelle. Ils devront purger la totalité de la peine en environnement clos. Parmi les plus importantes nouveautés caractérisant ce texte, la possibilité pour le Parquet général de déclencher systématiquement l'action publique même en l'absence de plainte. Les associations et les organismes activant dans le domaine de la protection des droits de l'homme pourront, en

vertu du même texte, porter plainte devant les juridictions et se constituer partie civile avec demande de réparation.

Par ailleurs, le ministre de la Justice a évoqué d'autres phénomènes en lien avec la criminalité et la violence, rappelant que le gouvernement avait procédé, en à peine 10 mois, à l'élaboration de plusieurs textes de loi, notamment celle relative à la protection des membres du corps médical contre la violence. Affirmant que ce phénomène a quasiment disparu, Zeghmati a assuré que les juridictions étaient rarement saisies aujourd'hui pour ce genre d'affaires. S'agissant de la lutte contre le phénomène de bandes de quartiers, le garde des Sceaux a fait état de la condamnation de 108 individus à des peines d'emprisonnement allant de 5 à 8 années à travers l'ensemble du territoire national.

Louisa Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

Sur le devant de la scène

Suite de la page une

En effet, il peut ne servir à rien de se faire la guerre quand la première puissance au monde, dont beaucoup dépend, est elle-même indécise sur son sort immédiat. Il se trouve que sur le front économique non plus il ne faut pas s'attendre à un tournant majeur, dans le bon ou le mauvais sens. Mais cela, ce n'est pas à la crise présidentielle américaine qu'on le doit, mais à la pandémie. La récession actuelle n'étant pas due à une cause endogène, mais à une pandémie, à quelque chose d'extérieur par conséquent, à la différence par exemple de celle de 2008, il ne serait possible d'en sortir que si la pandémie prend fin, ou du moins passe mais sans retour possible sur sa pente décroissante. C'est loin d'être le cas une dizaine de mois après son apparition. Ce serait pourtant une erreur de croire que l'économie mondiale renouerait avec la croissance dès la fin de la pandémie. Comme elle n'était pas déjà florissante au moment où cette dernière est intervenue, elle ne passerait pas directement de la récession à l'expansion dès lors que le Covid-19 se serait essouffé. Mais jusque-là, l'économie dont il a été question n'est qu'une partie de l'économie, l'économie réelle. Dans un tout autre moment de l'histoire, il n'aurait pas été nécessaire de le signaler. Par le passé, quand il y avait une crise, récession ou dépression, l'une ou l'autre s'étendait à l'économie dans son ensemble. On n'imaginait même pas que les marchés financiers puissent prospérer quand l'économie réelle est plongée dans la récession. La pandémie a fait s'affaïsser l'économie réelle, c'est-à-dire la production des biens et services, mais fait grimper les indices boursiers. Un âge d'or pour la Bourse dans la débâcle générale. Or ce découplage, cette scission, ce divorce entre la sphère financière et la sphère réelle n'est pas un produit de la pandémie, il lui est même antérieur de plusieurs années. Il a commencé en 2008, avec la crise de l'immobilier américain, qui en un rien de temps a diffusé dans le monde entier, pour aller ensuite s'élargissant. Rien n'est parvenu depuis à le réduire, pas même la pandémie, qui au contraire l'a amplifié.

M. H.

Tizi Ouzou

Vers l'aménagement de la zone d'expansion touristique de Tizi Oujavou

■ Le plan d'aménagement de la ZET de Tizi Oujavou, scindé en 12 lots, a été approuvé par tous les services compétents de la wilaya.

Par Hamid Messir

L'aménagement de la zone d'expansion touristique (ZET) de Tizi Oujavou, de la commune de Bounouh (45 km au sud de Tizi Ouzou), sera bientôt lancé, avons-nous appris, hier, auprès du directeur local du tourisme et de l'artisanat, Rachid Ghedouchi. Ce dernier nous a indiqué que l'étude finale de la ZET a été présentée hier même et sera transmise au ministère de tutelle et l'arrêté de son classement ou d'approbation du plan d'aménagement pourrait être prêt d'ici décembre prochain. Le plan d'aménagement de la ZET de Tizi Oujavou a été approuvé par tous les services compétents de la wilaya. Il est scindé en 12 lots, selon les explications fournies par notre interlocuteur. L'aménagement concernera 28 hectares de la surface totale du site estimée à 118 hectares, dont une bonne partie à relief très accidenté. L'aménagement de la ZET de Tizi Oujavou consistera essentiellement en la réalisation d'un complexe sportif, d'un centre de remise en forme, d'un parc de loisirs, d'une résidence et d'un espace dédié au parapente afin que tous ses visiteurs trouvent l'attraction de leur choix. Le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tizi Ouzou nous a indiqué que 8 demandes d'investissement sur ce site ont déjà été présentées à ses services. A noter que ce site, culminant à plus de 1 000 mètres d'altitude, est situé à une dizaine de kilomètres du chef-lieu de la commune de Bounouh. De ce plateau boisé de pins et de sapins, on peut admirer plusieurs villes et villages de la

wilaya de Tizi Ouzou, tels que Boghni, Draa El Mizan et les Ouadhias et de la wilaya de Bouira, tels que Haizer, Bechloul, El Asnam, El Adjiba, Ain Bessam et Sour El-Ghoziane. Ce site paradisiaque se trouve actuellement en état d'abandon. Des dépotoirs sauvages sont créés ici et là. Il est à l'état sauvage mais dégradé par l'humain. Certains n'hésitent pas à procéder à la coupe d'arbres pour en faire ce qu'ils veulent malgré les interventions des services des forêts et de sécurité. En attendant la concrétisation de ces projets touristiques, il est urgent de préserver les lieux en l'état naturel et surtout procéder à un nettoyage régulier du site tout en aménageant un point pour le dépôt d'ordures et renforcer la surveillance. Le fait que le site ne fasse pas partie du Parc national du Djurdjura profite aux auteurs d'actes d'agression contre la nature.

H. M.



Ph/D. R.

Jeudi prochain à Alger Conférence nationale sur la femme rurale dans le monde de l'entrepreneuriat

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme organise, jeudi prochain à Alger, une conférence nationale sur la femme rurale dans le monde de l'entrepreneuriat, et ce, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), a-t-on appris, hier, auprès du ministère. La rencontre rassemblera 240 participants représentant divers secteurs, départements ministériels, centres de recherche, banques, organismes nationaux, agences de soutien à l'emploi, associations nationales spécialisées, ainsi que des représentants d'agences onusiennes en Algérie, précise la même source. La conférence vise à «contribuer au renforce-

ment de l'autonomisation économique et sociale de la femme rurale par le développement de l'entrepreneuriat créatif et compétitif» et à «présenter l'expérience algérienne dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin, en particulier en direction de la femme rurale». Placée sous le thème «Créativité de la femme rurale aux normes internationales», la conférence se fixe comme objectif de «développer l'entrepreneuriat féminin créatif en aidant les femmes rurales à diversifier leurs produits et à les commercialiser selon les normes internationales» et de «renforcer les capacités de ceux qui les accompagnent, notamment les cadres de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem)». Trois sessions théma-

tiques axées sur le renforcement des expertises en matière d'encadrement, la promotion et la diversification des connaissances et des activités des femmes rurales, et enfin l'accès des femmes rurales au marché, sont prévues dans le cadre de cette conférence qui coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la femme rurale (15 octobre). Une exposition consacrée aux produits des femmes rurales entrepreneures ayant bénéficié de crédits dans le cadre de l'Angem, de l'Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes) et de la Cnac (Caisse nationale d'assurance-chômage) sera organisée en marge de la conférence.

Ghania Y.

Annaba

Début de distribution de plus de 2 600 logements publics locatifs

Les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi) de la wilaya d'Annaba ont entamé les opérations de distribution d'un quota de 2 622 logements publics locatifs (LPL) relevant d'un programme de 7 000 unités de la même formule inscrit

au profit de la commune d'Annaba, apprend-on, dimanche, des responsables de l'Opgi. La remise des clés de ces logements, réalisés dans la nouvelle ville Mustapha-Benaouda (ex-Draa Errich), s'effectuera du 10 au 29 octobre selon un calendrier qui

compte neuf listes, a-t-on expliqué. Les bénéficiaires dans le cadre de ce programme d'habitat spécial sont des familles vivant dans des conditions difficiles dans les vieux quartiers de la ville d'Annaba, et celles résidant dans des habitats précaires à travers cette collectivité

locale, a-t-on fait savoir de même source. Plusieurs assiettes foncières seront récupérées après la démolition des habitats précaires en vue de les exploiter dans la réalisation d'équipements publics au chef-lieu de wilaya, a-t-on signalé. Les différents quotas du pro-

gramme spécial de réalisation de 7 000 logements publics locatifs (LPL) ont été livrés sur des étapes en fonction du taux d'avancement des chantiers de réalisation ainsi que les priorités fixées dans l'élaboration des listes des bénéficiaires, a-t-on noté.

M. L.

Intempéries à Tébéssa

Incendie dans un marché, 20 compteurs électriques endommagés

Vingt compteurs électriques ont été endommagés dans un incendie qui s'est déclenché dans un marché couvert du centre ville de Tébéssa dimanche soir, consécutivement aux fortes pluies qui se sont abattues sur la région, a rapporté, hier, la cellule de communication des services locaux de la Protection civile (PC). Selon les premiers constats, une étincelle

serait à l'origine du feu qui a ravagé les 20 compteurs électriques des locaux commerciaux et engendré des dégâts matériels, a indiqué la cellule dans un communiqué, ajoutant qu'«aucune perte humaine n'est à déplorer». Les services de la Protection civile ont enregistré, par ailleurs, 40 interventions dans la nuit de dimanche à lundi, suite aux fortes précipita-

tions, a-t-on souligné, détaillant que des unités de ce corps constitué ont procédé au pompage d'eau depuis plusieurs habitations inondées à la cité La Rocade et au niveau de la RN 10. Aussi, les sapeurs-pompiers ont récupéré des dizaines de véhicules emportés par les crues et évacués des arbres tombés sur un camion et deux véhicules, ajoute le texte. Selon le

document, les éléments de la Protection civile, en coordination avec les services de Sonelgaz, ont établi un dispositif de sécurité aux cités «Zitouna» et «Baladia», où des câbles électriques étaient tombés, en attendant l'intervention des équipes techniques de Sonelgaz, a-t-on assuré. Un autre dispositif de sécurité a été mis en place dans certains axes

routiers et «points noirs», où le niveau des eaux pluviales a atteint 40 cm, souligne-t-on. Des pluies diluviennes accompagnées parfois de rafales de vents et de chute de grêle ont affecté dimanche soir la wilaya de Tébéssa, où les services météorologiques prévoient la poursuite des précipitations dans la journée d'hier et appellent à la prudence.

M. O.

Pétrole

Le prix moyen du panier de l'Opep à plus de 41 dollars le baril

■ Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a terminé la semaine écoulée en hausse, à plus de 41 dollars le baril, selon les données de l'Organisation pétrolière publiées hier sur son site web.

Par Hocine C.

Ce panier de référence de l'Opep (ORB), qui comprend le pétrole algérien (le Sahara Blend), s'est établi à 41,61 dollars le baril vendredi après avoir

Experts des enchères Le Nobel d'économie aux Américains Paul Milgrom et Robert Wilson

LE PRIX Nobel d'économie a été attribué hier aux Américains Paul Milgrom, 72 ans et Robert Wilson, 83 ans, deux experts des enchères dont les travaux novateurs ont notamment servi aux attributions des fréquences télécom.

Le prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel leur est remis pour avoir «*amélioré la théorie des enchères et inventé de nouveaux formats d'enchères au bénéfice des vendeurs, des acheteurs et des contribuables du monde entier*», a indiqué le jury de l'Académie suédoise des Sciences. Le duo, qui était un des favoris pour le prix cette année, est notamment connu pour être à l'origine du concept utilisé pour la vente de licences de bandes de fréquences de télécommunications aux Etats-Unis. Les deux économistes, tous deux enseignants à Stanford, ont également travaillé sur les mécanismes d'attribution des créneaux d'atterrissage dans les aéroports. «*Les ventes aux enchères sont partout et touchent notre vie quotidienne*», relève le jury. En 2019, le prix avait été attribué à un trio de chercheurs spécialisés dans la lutte contre la pauvreté, les Américains Abhijit Banerjee et Michael Kremer et la Franco-Américaine Esther Duflo, deuxième femme distinguée dans la discipline et plus jeune lauréate de l'histoire de ce prix. L'économie vient clore une saison Nobel marquée vendredi par le prix de la paix du Programme alimentaire mondial, organe onusien de lutte contre la faim. Jeudi, la poète américaine Louise Glück avait décroché la littérature. Outre l'Américaine Andrea Ghez, colauréate en physique mardi, deux femmes sont entrées dans l'histoire des Nobel pour leur découverte des «*ciseaux génétiques*» : la Française Emmanuelle Charpentier et l'Américaine Jennifer Doudna sont devenues le premier duo 100 % féminin à remporter un Nobel scientifique. Les lauréats, qui se partagent près d'un million d'euros pour chaque discipline, recevront cette année leur prix dans leur pays de résidence, pour cause de coronavirus.

R. E.

reculé à 41,06 dollars jeudi dernier, a précisé la même source.

Le baril de Brent de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien, a terminé la séance de vendredi dernier en baisse de 1,13 % ou 49 cents à 42,85 dollars contre 43,34 dollars jeudi.

Pour ce début de semaine, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 42,22 dollars hier matin à Londres, en baisse de 1,47 % par rapport à la clôture de vendredi.

Dans son rapport annuel (wo 2020), lancé jeudi dernier, l'Opep souligne que l'épidémie de Covid-19 a entraîné «*la plus forte baisse de la demande d'énergie et de pétrole de mémoire d'homme*».

Mais malgré la forte baisse en 2020, la demande mondiale d'énergie primaire devrait continuer de croître à moyen et long terme, augmentant de 25 % de manière significative d'ici à 2045, estime l'Opep.

«*En supposant que le Covid-19 soit en grande partie contenu d'ici l'année prochaine, la demande de pétrole devrait se redresser partiellement en 2021 et des taux de croissance de la demande sains sont prévus à moyen terme.*»



PH. R.

A l'échelle mondiale, la demande de pétrole devrait passer de près de 100 mb/j en 2019 à environ 109 mb/j en 2045», lit-on dans le rapport de l'Organisation.

A l'occasion du lancement de ce rapport, le secrétaire général de l'Opep, Mohamed Barkindo, a déclaré : «*Alors que nous tournons une page importante de notre histoire, l'engagement de l'Opep à assurer un approvisionnement efficace,*

économique et régulier en pétrole aux pays consommateurs et à apporter un soutien essentiel à l'économie mondiale est aussi inébranlable aujourd'hui qu'il l'était lorsque l'Organisation a été fondée il y a 60 années.»

D'autre part, le Woo 2020 a mis en exergue les actions audacieuses et décisives prises par les 23 pays producteurs de pétrole de l'Opep et non-Opep dans le cadre de la Déclaration

de coopération (DoC) en réponse aux défis commerciaux sans précédent résultant de la crise économique liée à la pandémie.

Ces pays se sont engagés à effectuer les ajustements de production de pétrole qualifiés par l'Opep des «*plus importants et les plus longs de l'histoire, qui ont contribué à restaurer la stabilité du marché depuis le deuxième trimestre de 2020 et à fournir une plate-forme pour la reprise.*»

H. C.

OCDE

Pas d'accord sur la fiscalité des majors du numérique avant fin 2020

Les 137 pays membres de l'OCDE ont échoué à trouver un accord sur la fiscalité des grandes entreprises du numérique avant la fin 2020, le délai qui lui avait été imparti par le G20, au risque d'entraîner une prolifération d'initiatives unilatérales.

«*Le verre est à moitié plein : le paquet est presque prêt mais il manque un accord politique*», a reconnu, hier, Pascal Saint-Amans, le responsable de la politique fiscale de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), évoquant en particulier le blocage des Etats-Unis, berceau de plusieurs mastodontes du numérique. A défaut d'un accord en bonne et due forme, les pays ont adopté un rapport qui définit le cadre global de cette réforme devant définir de nouvelles règles pour que «*les grandes entreprises rentables exerçant une activité internationale paient leur juste*

part d'impôt dans la juridiction où elles réalisent des bénéfices», selon l'OCDE.

Elle prévoit aussi l'instauration d'un taux minimum mondial d'imposition, qui pourrait être fixé à 12,5 %.

Cette feuille de route sera présentée mercredi (demain) aux ministres des Finances des pays du G20, qui avait donné mandat en 2018 à l'OCDE de réformer un système fiscal international rendu caduc par l'émergence des GAFA (acronyme désignant Google, Amazon, Facebook et Apple) et autres.

L'éclatement de la crise mondiale du Covid-19 et la décision des Etats-Unis en juin de suspendre leur participation à ces discussions jusqu'à l'élection présidentielle du 3 novembre expliquent le retard pris par les discussions, selon Pascal Saint-Amans.

Il ne cache pas cependant que, «*malgré ces circonstances exceptionnelles, il y a*

beaucoup de sensibilités et d'impatience, et la tentation de prendre des mesures unilatérales face à une mesure qui va mettre des années à être appliquée.»

La France a ouvert la voie en adoptant en juillet 2019 une taxe sur les géants du numérique, qui s'applique depuis le 1^{er} janvier 2019. Face aux menaces de rétorsion américaines, Paris a décidé d'en suspendre l'application mais a prévenu qu'à défaut d'un accord international d'ici la fin de l'année, elle la prélèverait. Elle a aussi prévenu qu'en cas d'impasse des négociations à l'OCDE, l'Union européenne devait s'emparer du sujet. Lors de leur dernier sommet en juillet, le Conseil européen a demandé à la Commission de présenter au cours du premier semestre 2021 une proposition de «*redevance numérique*».

Hamid M.

Changes

L'euro en légère baisse face au dollar

Leuro baissait légèrement face au dollar hier, dans un marché surveillant les négociations à Washington sur un nouveau plan de relance et avant que le Brexit ne devienne le centre d'attention des investisseurs. Hier matin, l'euro perdait 0,14 % face au billet vert, à 1,1809 dollar.

«*Les investisseurs attendent désormais de voir comment les négociations pour un plan de relance se déroulent à Washington*», a expliqué Ricardo Evangelista, qui rappelle que «*les pertes de la semaine derniè-*

re (pour le dollar) résultaient des espoirs croissants d'un accord entre démocrates et républicains qui permettrait le déblocage des fonds indispensables.»

Un nouveau plan de relance serait bénéfique pour les Etats-Unis et réduit donc la demande de valeur refuge, dont le dollar fait partie.

La Maison-Blanche a effectué dimanche une énième volte-face sur le sujet, pressant cette fois le Congrès de voter un mini-plan destiné à aider en urgence les PME en difficulté. Or il est peu probable que cette requête soit

acceptée par les démocrates, leur chef de file Nancy Pelosi souhaitant un soutien économique de grande ampleur. Mais les discussions se poursuivent tout de même.

Par ailleurs, le Brexit sera une nouvelle fois à l'agenda cette semaine, alors que la date limite fixée par le Premier ministre britannique Boris Johnson pour trouver un accord commercial avec l'Union européenne tombe jeudi.

Mais «*le marché des changes ne voit pas de raison d'appréhender cette date limite sérieuse-*

ment», a signalé Ulrich Leuchtmann, analyste, qui explique que beaucoup d'investisseurs s'attendent à un prolongement des discussions.

«*Avec la livre au-dessus de 1,30 dollar, le marché semble penser qu'un accord commercial va être trouvé*», a fait remarquer Fiona Cincotta, analyste.

La devise britannique a dépassé vendredi ce seuil symbolique, pour la première fois depuis un mois. Hier, elle se stabilisait face à l'euro et baissait légèrement face au dollar.

K. L.

Recyclage et valorisation des déchets

L'implication des micro-entreprises, une nécessité

■ La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, a insisté, avant-hier à Oran, sur l'implication davantage de micro-entreprises et de porteurs de projets versés dans le secteur de l'Environnement dans les opérations de recyclage et de valorisation des déchets.

Par Walid B.

En inspectant des projets relevant de son secteur dans la wilaya, la ministre a souligné que «les jeunes Algériens ont prouvé leurs compétences et leurs hautes performances dans divers domaines et il est nécessaire de s'appuyer sur eux dans le domaine environnemental», déclarant qu'«il faut leur donner l'occasion d'accéder au monde du recyclage et de la valorisation des déchets». M^{me} Benharrats a soutenu que les micro-entreprises et les jeunes porteurs de projets sont capables d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale, eu égard au nombre important de projets ouverts au niveau national et aux nouvelles idées qu'ils peuvent présenter et concrétiser sur le terrain. Au centre d'enfouissement technique de Hassi Bounif, la ministre a mis en service une troisième tranche qui vient compléter les deux premiers centres saturés. A cette occasion, la ministre a estimé important de «créer un tissu de micro-entreprises avec des idées innovantes pour s'occuper du tri sélectif des déchets, de leur transport aux CET et de faciliter à ces derniers l'accès pour valoriser les déchets et gagner par conséquent du temps». Selon les explications fournies à la ministre sur place, cette nouvelle tranche aura une capacité quotidienne de 2 millions de mètres cubes de déchets pour une durée d'exploitation de six ans. Selon la directrice du centre de gestion des centres d'enfouissement technique de déchets d'Oran, Dalila Chellal, 22 décharges sauvages ont été éliminées dans la wilaya durant ces dernières années, ce qui a permis la récupération de 64 hectares de foncier utilisés dans des projets d'utilité publique. Lors de son inspection du chantier du projet d'aménagement de la décharge d'El Kerma, dont la première partie relative à l'élimination complète de la pol-

lution est achevée, la ministre a instruit la direction de l'environnement et les responsables locaux d'effectuer une étude sur l'éradication de toutes les sources de pollution afin de procéder aux travaux de la seconde partie liée à la transformation de leurs lieux en jardins, espaces verts et aires de jeux. M^{me} Benharrats a procédé à l'inauguration de la Maison de l'environnement de la wilaya d'Oran, où une session de formation a été lancée au profit des journalistes et correspondants de presse spécialisés dans le domaine de l'environnement des wilayas d'Oran et de Tlemcen, dans le but d'acquérir des compétences et des informations approfondies sur la protection de l'environnement, les énergies renouvelables et le développement durable, leur permettant ainsi de contribuer à la consécration d'une culture environnementale par la sensibilisation sur la protection de l'environnement. Ce programme de formation s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat signé entre les ministères de l'Environnement et de la Communication en mars 2019, qui vise à former un réseau national de 720 journalistes de différents médias. A ce jour, environ 370 journalistes et correspondants de presse ont été formés,



selon les organisateurs de cette session. Sur place, la ministre a également assisté à la signature des accords entre l'Institut national de formation environnementale et plusieurs associations locales pour former leurs membres, avant de rendre hommage, à titre posthume, à Meriem Kaid Hireche, enseignante à l'université d'Oran activant dans le domaine de l'environnement, décédée il y a quelques semaines. Lors de sa visite au centre d'enfouissement technique de Hai Medina Jdida, la

ministre a reçu des explications sur les opérations de tri sélectif des déchets et de collecte et de recyclage des bouteilles en plastique. Les responsables du projet ont fait savoir que plus de 10 tonnes de matière plastique ont été collectées et que 600 000 bouteilles en plastique ont été utilisées pour fabriquer 400 masques de protection à visière au profit du personnel de la santé, outre plus de 15 000 masques de protection ordinaires. M^{me} Benharrats a salué cette opération, soulignant qu'il

faut continuer dans cette voie et réfléchir aux nouveaux usages de produits recyclés. Elle a aussi visité le projet d'une ferme pilote environnementale à Hai El Menzeh (ex-Canastel), à l'est d'Oran, relevant de l'association «Le petit écologiste» pour sensibiliser les enfants à l'importance de l'environnement et à sa préservation, ainsi que le siège de l'association environnementale «Barbarous» où a été donné le coup d'envoi d'un premier voilier écologique pour un travail de recherche en haute mer. **W. B.**

Forêt de Djbel El Ouahch à Constantine

Près de 20 tonnes d'ordures ménagères collectées

Une quantité de près de 20 tonnes de déchets ménagers a été collectée samedi dernier au niveau des lacs 3 et 4 ainsi que du parc de stationnement de la forêt de Djbel El Ouahch, dans la commune de Constantine. Environ 20 tonnes de déchets ménagers de toutes sortes (sacs, bouteilles en plastique et restes de nourriture jetés par les familles qui se rendent dans cet espace de détente) ont été ramassées lors d'une opération de nettoyage de cette zone forestière, a indiqué, en marge de cette initiative, le responsable de la communication auprès de la Conservation des forêts, Ali Zegrou. Organisée conjointement par la Direction des forêts et la Direction de la jeu-

nesse et des sports (DJS), cette opération a vu la participation de plusieurs associations sportives et environnementales ainsi que des entreprises spécialisées dans le nettoyage et la collecte de déchets. Ont pris part à cette action, les représentants de 25 mouvements associatifs, entre autres le Club d'aventure et des activités de montagne, l'Association pour le développement rural et la promotion des investissements, l'Association Tarik Assalama, l'Association de la chasse et les Scouts musulmans algériens (SMA), ainsi que l'Association pour la protection de l'environnement et de la nature. A l'occasion, plus de 400 volontaires formés et plus de 70 agents de la Conservation

des forêts, de la DJS et des services d'assainissement de la commune de Constantine ont été mobilisés, en sus de la mobilisation de quatre grands camions, a fait savoir la même source, notant que les déchets collectés seront détruits dans les différents centres d'enfouissement technique (CET) de la wilaya.

S'exprimant en marge de cette opération, le président de l'Association pour le développement rural et la promotion des investissements, Badis Filali, a insisté sur l'importance de l'esprit de responsabilité citoyenne ainsi que la préservation et la valorisation de ce patrimoine forestier «important».

Younes A.

Arctique

Retour de la plus grande expédition jamais menée au pôle Nord

Après un an d'exploration de l'Arctique, la plus grande expédition scientifique jamais menée au pôle Nord est rentrée hier à Bremerhaven, dans le nord-ouest de l'Allemagne, alertant sur la fonte de la banquise provoquée par le réchauffement climatique, ont rapporté des médias, citant l'Institut allemand Alfred-Wegener.

«Le brise-glace Polarstern est de retour. J'ai des battements de cœur, j'ai tant attendu ce moment», a déclaré la directrice de l'institut, Antje Boetius, citée par des médias, alors que le navire regagnait son port d'attache accompagné d'une flotte de bateaux et d'un public matinal sur les quais. «Nous avons regardé comment la banquise se meurt en été», a expliqué le chef de l'expédition, Markus Rex, cité par des médias. Pour ce climatologue et physicien, le constat est sans appel. «Si le changement climatique se poursuit comme cela, alors dans quelques décennies, nous aurons un Arctique

libéré des glaces durant l'été». Lors des sorties sur la banquise pour y effectuer des mesures ou des prélèvements, toute l'expédition a pu constater cette évolution que le chercheur juge «impressionnante». «Directement au pôle Nord, nous avons trouvé (en été) de la glace fondue, mince, friable», a témoigné M. Rex, évoquant aussi «des surfaces d'eau liquide à perte de vue, jusqu'à la ligne d'horizon». Un diagnostic confirmé par des observations satellites aux Etats-

Unis qui ont révélé que la banquise d'été avait fondu jusqu'à la deuxième superficie la plus petite jamais enregistrée, après 2012. (...) Au total, plusieurs centaines d'experts et scientifiques de 20 pays différents ont séjourné en se relayant sur le navire qui s'est laissé glisser avec les glaces selon la dérive polaire, ce courant océanique qui s'écoule d'est en ouest dans l'océan Arctique. Pour mener à bien les recherches, un camp a été établi, amarré à un morceau de banqui-

se et composé de quatre stations scientifiques dans un rayon allant jusqu'à 40 km autour du bateau. Les experts ont récolté plus de 150 téraoctets de données ainsi que de nombreux échantillons de glace et d'eau. Ils promettent de livrer des informations précieuses pour comprendre «les processus complexes» en jeu au pôle Nord qui conduisent à un réchauffement climatique plus accéléré encore dans cette région que dans le reste du monde. **Imène N.**

Plateforme numérique des artistes algériens

Le site opérationnel d'ici la fin du mois

■ Une plateforme numérique des artistes algériens verra le jour d'ici la fin du mois d'octobre courant. Cette plateforme trilingue (arabe, français et anglais) fait la part belle au marché des arts plastiques, dont les productions peinent à trouver des débouchés. Des artistes de différents domaines ont le droit d'exposer leurs œuvres dans cet espace artistique et culturel.

Par Abila Selles

Dans une allocution à l'occasion de la remise de la mouture découlant des travaux de la Commission des arts et du marché de l'art, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, la ministre a insisté sur l'importance pour «l'artiste d'être un véritable partenaire dans ce projet, en tant qu'artiste créateur et autonome financièrement». Cette rencontre a été marquée par le lancement de la plate-forme numérique des artistes algériens, qui sera opérationnelle fin octobre. Créée pour le compte du ministère de la Culture, avec la participation du Forum des jeunes et des start-up, en collaboration avec le ministère, cette plate-forme permettra aux artistes d'exposer et de vendre en ligne leurs œuvres.

Cette plate-forme trilingue (arabe, français et anglais) fait la part belle au marché des arts plastiques, dont les productions peinent à trouver des débouchés. Elle donne aussi la chance aux artistes issus de différents domaines, comme la musique et les arts du spectacle, d'avoir plus de visibilité. A cette occasion, la ministre a mis en exergue le travail de la Commission qui a proposé des solutions idoines aux productions du marché de l'art en Algérie, ce qui permet à la culture, a-t-elle dit, de contribuer à



l'économie nationale et d'être une source d'autofinancement dans les domaines de la culture et des arts. Parmi les recommandations de la Commission des arts et du marché de l'art présidée par Hamza Djabbah, figure l'installation d'un groupe de travail composé d'artistes, d'experts et de représentants d'organismes et de secteurs gouvernementaux, en vue d'œuvrer au suivi et à l'application des propositions de la Commission en collaboration avec le ministère de la Culture. Il

s'agit également d'accélérer l'ouverture d'ateliers dédiés à l'actualisation et au renouvellement de l'arsenal législatif et réglementaire du secteur de la Culture et des Arts, et l'octroi de mesures incitatives pour promouvoir l'investissement des start-up dans le secteur de la Culture et des Arts. S'agissant du projet de loi sur le statut de l'artiste, la Commission a proposé la réhabilitation du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), étant une plateforme de départ, la

crystallisation de la loi sur l'artiste et ce à moyen terme, ainsi que l'examen de la possibilité d'ouvrir le champ aux établissements culturels à caractère économique pour investir dans le domaine de la culture. En outre, les recommandations préconisent de convertir les espaces désaffectés relevant du ministère en lieux d'exposition et de vente de produits artistiques et en espaces de créativité pouvant accueillir des résidences artistiques et des concerts. A cette

occasion, une nouvelle revue intitulée «Founoun» (Arts) a été présentée. Elle s'intéresse à tous les talents artistiques dans tous les domaines créatifs, selon son rédacteur en chef, le journaliste et réalisateur Nabil Hadji. Le premier numéro rend hommage à l'artiste Hasni Chakroun (Cheb Hasni) auquel un dossier spécial intitulé «Hasni, icône de l'amour» est consacré à l'occasion du 26^e anniversaire de sa disparition.

A. S.

Se battre contre le coronavirus Des artistes maliens s'engagent

Dans le cadre de la sensibilisation contre la pandémie de coronavirus, Essakane Production/Festival au Désert produit une chanson-clip intitulée «Stop Covid-19». Sous-titrée en français, la chanson est diffu-

sée dans les quatre principales langues du nord et du centre du Mali : Tamasheq, Songhay, Arabe et Peulh, pour toucher un grand nombre des populations maliennes, sous-régionales et francophones. Le titre sensibilise sur les dangers de cette pandémie «pour notre pays et pour l'humanité entière», tout en

insistant sur une série de mesures de prévention à la portée de tous, pour se protéger individuellement et collectivement.

«Nous vous invitons à l'indispensable solidarité, essentielle à la survie de notre Monde troublé par cette crise du coronavirus», Abdallah ag Al-Housseini,

du célèbre groupe Tinariwen, nous rappelle dans cette chanson un vieux dicton touareg : «Eloignez vos tentes, rapprochez vos cœurs» qui cadre parfaitement avec la situation actuelle. Réalisé avec le soutien de l'ambassade de Norvège au Mali, le projet enregistre la participation des artistes, les plus

représentatifs, issus des régions maliennes précitées : Abdallah Ag Al-Housseini, Abdel Hakim, Adama Sidibe, Afel Bocoum, Al-Housseini, Mohamed, Amy Wassidje, Atar, Kader Tarhanine, Kadiatou Bah, Mohamedine Alacho, Tartit, Samba Toure, Vieux Farka Toure.

M. K.

Le patron du Festival de Cannes Thierry Frémaux Plateformes et cinéma ne sont pas en guerre, ils «cohabitent»

Internet aura-t-il la peau du cinéma ? Convaincu du contraire, le patron du Festival de Cannes, Thierry Frémaux, juge même qu'en pleine crise, 7^e art et plateformes en ligne «commencent à savoir cohabiter». «Au fond, le cinéma, c'est le grand aîné. Les plateformes c'est de la télévision», résume M. Frémaux, dans un entretien à l'AFP à l'occasion du Festival Lumière à Lyon, qu'il pilote également. «Cinéma et télévision cohabitent depuis des décennies, cinéma et plateformes commencent à savoir cohabiter ensemble», ajoute-t-il. La crise sanitaire a pourtant donné un formidable coup d'accélérateur aux plateformes type Netflix, qui investissent lourdement dans la production, et mis à genoux les salles à travers le monde.

Mais pour M. Frémaux, tant qu'il y aura des films, le public se déplacera au cinéma, inventé il y a 125 ans. Pour preuve, le public est au rendez-vous à Lyon pour le Festival Lumière, consacré au cinéma de patrimoine,

et pour lequel sont venues des vedettes comme le réalisateur américain Oliver Stone ou l'acteur Mads Mikkelsen. «Le grand défi, c'est qu'il va falloir qu'il y ait plein de beaux films dans les deux-trois ans à venir, pour que le cinéma soit ce qu'il a toujours été, une expression publique dans des salles obscures», a poursuivi M. Frémaux.

Interrogé sur les reports de plusieurs mois annoncés par des grands studios américains de leurs blockbusters, de «Dune» au nouveau James Bond, quand leur sortie en salle n'est pas annulée pour être diffusés directement en ligne, le délégué général du Festival de Cannes dit «comprendre» les contraintes financières des majors.

D'autant que si les salles sont ouvertes en France, la plupart sont fermées aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. «C'est malheureux pour tout le monde que James Bond soit repoussé, que "Soul" (le prochain film d'animation Disney/Pixar, qui ne sortira finalement pas en salle) aille directement sur une

plateforme... Mais en 2020, tout le monde peut comprendre que plein de sociétés aient besoin aussi de faire de la trésorerie». «Disney, toute plus grande compagnie mondiale de divertissement qu'elle est (...) est en grave danger et prépare la suite, l'année prochaine, avec des films qui doivent sortir en salle», a-t-il souligné. Quant à Cannes, le plus prestigieux des grands festivals internationaux, M. Frémaux est impatient d'oublier la cauchemardesque année 2020, où le confinement a eu raison du tapis rouge et des projections sur la Croisette.

«On attend de Cannes 2021 que ce soit une belle fête, avec plein de bons films», se réjouit-il déjà, espérant «qu'on voie apparaître un vaccin» contre le coronavirus rapidement.

«J'ai l'espoir que Cannes 2021 soit l'événement de la reconquête, du début du retour à la vie. C'est ce qui nous est demandé, tous les jours, du monde entier, dans le monde du cinéma mais pas seulement».

R. M.

Agend'Art

Galerie Baya, Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 octobre 2020 : Exposition collective «Souffle d'Art».

Diwanija Art Gallery (Cheraga, Alger)

Jusqu'au 13 janvier 2021 : Exposition collective d'arts plastiques «Massarat» (parcours) avec les artistes algériennes Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou ainsi que Luwlah Al Homoud (Arabie saoudite), Mohamed Ibrahim El Masry (Egypte), Ghada Zoughby (Liban), Rashid Diab (Soudan), Mohamed Al Ameri (Jordanie), Mohamed Abou El Naga (Egypte) et Shadi Talaei (Iran).

Musée d'art et d'histoire de Tiemcen

Jusqu'au 30 octobre : Exposition de la plasticienne Ismahane Mezouar intitulée «Repères en fragments».



Méditerranée

La Turquie «menace directe à la paix», selon la Grèce

■ La Turquie a renvoyé hier un navire d'exploration en Méditerranée orientale pour rechercher du gaz naturel, au risque de raviver une crise avec la Grèce.

Par Fouzia M.

Le navire de recherche sismique Oruç Reis a quitté son port turc dans la matinée, selon des images publiées par les médias, et mènera des activités d'exploration jusqu'au 22 octobre, a indiqué la marine turque dans une notice d'information maritime (Navtex). «Nous allons continuer de chercher (du gaz), de creuser et de défendre nos droits», a déclaré hier sur Twitter le ministre turc de l'Energie, Fatih Dönmez. L'Oruç Reis, qui est accompagné de

deux navires de soutien logistique, doit notamment être déployé au sud de l'île grecque de Kastellorizo, proche des côtes turques et au cœur de vives tensions entre Ankara et Athènes l'été dernier. Athènes et Ankara ont en effet connu un mois de forte tension après le déploiement par la Turquie, du 10 août à la mi-septembre, de ce bateau sismique, escorté de navires de guerre, pour procéder à des explorations au large de Kastellorizo, dans une zone potentiellement riche en gaz

naturel. La Grèce revendique sa souveraineté sur les eaux entourant Kastellorizo, mais la Turquie conteste cette domination, soutenant qu'elle devrait avoir des droits plus étendus en Méditerranée orientale en raison de son littoral plus long. En écho aux échanges tendus quasi quotidiens le mois dernier, le ministère grec des Affaires étrangères a condamné hier la décision turque de déployer à nouveau l'Oruç Reis, la qualifiant de «menace directe à la paix et à la sécurité dans la région». La Turquie n'est «pas fiable» et «ne désire pas sincèrement le dialogue», a accusé le ministère grec dans un communiqué. Le nouveau déploiement de l'Oruç Reis sape les espoirs de désescalade qui étaient nés ces dernières semaines. Les tensions avaient débuté après le déploiement de ce même navire le 10 août. Ankara avait prolongé plusieurs fois sa mission, ignorant les appels répétés de l'Union européenne et d'Athènes visant à la faire cesser. L'Oruç Reis avait toutefois regagné les côtes turques le mois dernier, alors qu'il se trouvait dans des eaux revendiquées par la Grèce, dans ce que beaucoup espéraient être un signe d'apaisement d'Ankara pour résoudre cette crise. Le Président turc Recep Tayyip Erdogan avait



PH. > D. R.

alors affirmé que ce retrait visait à laisser une chance à la diplomatie. Mais les dirigeants turcs ont aussi déclaré que le navire allait simplement effectuer une maintenance prévue, et qu'il retournerait en Méditerranée orientale pour poursuivre son travail. «Les travaux de maintenance de l'Oruç Reis sont terminés. Notre navire a pris des (équipements) pour radiographier la Méditerranée», a d'ailleurs déclaré hier M. Dönmez. S'il y a du gaz naturel, «nous le trouverons», a-t-il ajouté. L'espoir était toutefois réapparu lorsqu'Ankara et Athènes s'étaient mis d'accord pour mener des négociations le mois dernier, notamment à la suite d'efforts diplomatiques menés par

l'Allemagne pour désamorcer cette crise. Les échanges du plus haut niveau depuis le début des tensions ont eu lieu la semaine dernière lorsque les ministres des Affaires étrangères turc et grec se sont rencontrés en marge d'un forum sur la sécurité à Bratislava, en Slovaquie. Lors d'un sommet plus tôt dans le mois, l'UE a menacé Ankara de sanctions si la Turquie ne mettait pas un terme aux activités d'explorations énergétiques dans des eaux revendiquées par Chypre et la Grèce. La Turquie avait décrit la menace comme «non constructive» et sa dernière décision risque d'alimenter les tensions entre Ankara et Bruxelles.

F. M.



Commentaire

Immunité

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump semble se rétablir plutôt vite du Covid-19 qu'il a contracté il y a une dizaine de jours et est aujourd'hui prêt à reprendre sa campagne. Alors que certains se demandaient même si la tenue de l'élection présidentielle du 3 novembre prochain serait encore possible, le Président américain fait de plus en plus d'apparitions publiques durant lesquelles il ne cesse d'assurer à ses partisans, comme à ses opposants, que non seulement il est rétabli de sa maladie, mais qu'il se sent mieux que jamais. Et c'est dans cet esprit qu'il entamait hier un marathon de meetings avec l'espoir de rattraper son retard sur Joe Biden d'ici le scrutin présidentiel. Après s'être déclaré «immunisé» contre le Covid-19, le Président américain de 74 ans, en retrait depuis début octobre, a montré, propos moqueurs à l'appui, sa volonté d'en découdre dans la dernière ligne droite. «Il semble que je sois immunisé, pour, je ne sais pas, peut-être une longue période, peut-être une courte période, peut-être pour la vie. Personne ne sait vraiment mais je suis immunisé», a déclaré dimanche le locataire de la Maison-Blanche. «Vous avez aujourd'hui un président qui n'a pas besoin de se cacher dans son sous-sol comme son adversaire Joe Biden», a-t-il ajouté. Pour son retour sur les estrades de campagne, le milliardaire conservateur devrait tenter de galvaniser sa base électorale en vantant son choix de la juge Amy Coney Barrett pour la Cour suprême. Le Sénat, à majorité républicaine, entamait en effet hier l'audition de cette magistrate de 48 ans dont la confirmation, qui fait peu de doute, ancrera durablement le temple du droit américain dans le camp conservateur. La question de l'immunité face au Covid-19 reste entourée de nombreuses inconnues : on ne connaît avec précision ni la durée de cette dernière ni le degré de protection qu'offrent les anticorps. Dans un bref communiqué publié, le D' Sean Conley a affirmé que le Président américain n'était «plus considéré comme risquant de transmettre le virus à d'autres personnes». «Feu vert complet et total des médecins de la Maison-Blanche», a tweeté Donald Trump, extrapolant à partir de ce courrier. «Cela veut dire que je ne peux attraper (le virus) et que je ne peux le transmettre. Bon à savoir !!!». L'ancien homme d'affaires de New York, qui n'a de cesse de présenter Joe Biden, 77 ans, comme une marionnette manipulée par l'aile gauche de son parti, a aussi insinué qu'il pourrait être malade. «Si vous regardez Joe, il toussait terriblement hier (samedi), puis il attrapait son masque, puis il toussait», a-t-il déclaré. «Je ne sais pas ce que cela veut dire, mais la presse n'en a pas beaucoup parlé». «En janvier, j'ai dit que le Président Trump était le pire dirigeant possible pour faire face à une crise sanitaire», a tweeté Joe Biden dimanche soir. «Les mois écoulés ont prouvé que cela était vrai». Biden compte désormais près de dix points d'avance dans la moyenne des sondages nationaux et a également conforté son avantage dans les intentions de vote au niveau des États décisifs pour l'élection. Face à ces chiffres inquiétants pour son avenir politique, Donald Trump invoque, plus que jamais, le souvenir de la surprise de 2016, marquant comme pour mieux s'en convaincre que l'histoire se répètera. «Il y a cette fois-ci encore plus d'ENTHOUSIASME qu'en 2016». a-t-il tweeté. «ENORMES FOULES !!!». Il reste ainsi moins d'un mois à Trump pour capitaliser sur sa maladie et son rapide rétablissement, il devra surtout faire oublier sa gestion du Covid pour recentrer l'attention sur ses résultats économiques qui étaient avant l'arrivée du nouveau coronavirus aux USA un succès indiscutable avec une croissance économique solide, alliée à une baisse constante et importante du taux de chômage, notamment parmi les populations noires.

F. M.

Grèce

La justice refuse toute indulgence envers le parti néonazi «Aube dorée»

La cour pénale d'Athènes a rejeté hier toutes les circonstances atténuantes susceptibles d'alléger les peines de prison encourues par les dirigeants du parti néonazi «Aube dorée», reconnus coupables la semaine dernière de «direction d'organisation criminelle». Le chef d'«Aube dorée», Nikos Michaloliakos, négationniste et admirateur du national-socialisme, ainsi que six autres cadres du parti néonazi dont l'eurodéputé Ioannis Lagos, l'ancien porte-parole du parti Ilias Kassidiaris, et le député Christos Pappas, bras droit de Michaloliakos, encoururent jusqu'à quinze ans de prison. Tous les sept, reconnus coupables d'avoir dirigé une organisation criminelle, avaient demandé des circonstances atténuantes, ce que la cour pénale d'Athènes a rejeté hier matin, selon une source judiciaire. Mais l'annonce de leurs peines a été retardée, l'un des principaux accusés ayant réclamé le remplacement des trois juges de la cour pénale, selon la même source. L'eurodéputé indépendant Ioannis Lagos, ancien membre d'«Aube dorée», est entré dans le palais de justice d'Athènes hier matin et a demandé que la cour soit récusée, jugeant le ver-

dict «partiel». «La cour prononcera les peines dans quelques heures», a cependant annoncé à la presse le porte-parole du gouvernement, Stelios Petsas. Devant la cour pénale d'Athènes, quelques centaines de manifestants anti-fascistes s'étaient rassemblés hier matin, espérant le prononcé de lourdes peines de prison. «Pas de circonstances atténuantes pour les criminels nazis», pouvait-on lire sur des banderoles brandies par les manifestants, a constaté un vidéaste de l'AFP. Après cinq ans et demi d'audiences, la cour a unanimement qualifié mercredi le parti paramilitaire d'«organisation criminelle» dans un verdict qualifié d'«historique» par la présidente de la République et toute une frange de la classe politique grecque. Elle a établi la culpabilité d'«Aube dorée» dans plusieurs crimes, en particulier le meurtre en 2013 du rappeur antifasciste Pavlos Fyssas, celui du Pakistanais Sahzat Luckman, en 2013, ainsi que l'agression de pêcheurs égyptiens en 2012 et de syndicalistes communistes en 2013. Plus d'une cinquantaine de personnes, dont 18 anciens députés d'«Aube dorée», ont été reconnues coupables de crimes divers : direction d'une organisation criminel-

le, meurtre, agression, possession illégale d'armes... Une dizaine des 68 accusés ont été acquittés. L'annonce du verdict avait été acclamée par une foule de 20 000 manifestants rassemblés devant le palais de justice. De brèves émeutes avaient opposé des protestataires et la police qui avait interdit une manifestation hier de sympathisants d'«Aube dorée», à l'appel de Ioannis Lagos qui estime avoir été condamné par «une équipe tétanisée de petites gens répondant aux ordres et péinant le droit dans tous les sens». «Vous ne me faites pas peur», avait-il encore tweeté la semaine dernière. Hier, son avocat Constantinos Plevis, sympathisant nazi et auteur d'un livre antisémite, a déclaré à la cour avoir l'impression d'être devant «un tribunal de la Révolution française», estimant que le verdict a été influencé par la taille de la manifestation antifasciste devant le tribunal. «Ce n'est pas un procès de l'idéologie», a encore déclaré l'avocat, fustigeant un verdict «partiel». Le chef et fondateur du parti paramilitaire Nikos Michaloliakos a également rejeté sa condamnation la semaine dernière sur Twitter. «Nous avons été condamnés sur nos idées», a-t-il tweeté.



CA Bordj Bou-Arréridj

11 joueurs de l'effectif de la saison passée maintenus

LES DIRIGEANTS du CA Bordj Bou-Arréridj (ligue 1 de football) ont décidé de garder 11 joueurs de l'effectif de la saison dernière, a-t-on appris, dimanche, de l'entraîneur Bilal Dziri. «Il a été décidé en coordination avec la direction du club de maintenir 11 joueurs de l'effectif de la saison passée, à savoir le gardien Si Mohamed Cedric, les défenseurs Oussama Kettal, Houd Rahmani, Touhami Sebai, Mohamed Hamouche, le milieu de terrain Ahmed Gaâgaâ et les attaquants Youcef Djahnit, Sofiane Lechheb, Amine Aïssa El Bey, Abdellaha Douagi en plus du Soudanais Mohamed AbdelRahman Youcef El Gherbal», a révélé à l'APS le technicien bordji. Il a, dans ce sens, ajouté que l'effectif a jusqu'à présent enregistré l'arrivée du défenseur Nacer Medour de la JSM Béjaïa, les deux gardiens de but Abdelselam Naili de la JSM Tiaret et Oussama Methazem de l'USM Khenchela, le milieu de terrain récupérateur

Ali Amireche de l'OM Arzew en plus des deux attaquants de l'USM Sétif, Akram Barouche et Ihab Abderahmane Kessas. Aussi, cinq joueurs de l'équipe espoir ont intégré l'équipe première, a-t-on souligné. Bilal Dziri a également fait part du recrutement «avant la fin de la semaine» de deux nouveaux joueurs, en l'occurrence un arrière-gauche et un avant-centre. De son côté, le directeur sportif du club, Nadir Bouzenad, a révélé que le MC Alger a formulé une offre de 10 millions de dinars pour s'attacher les services de l'attaquant soudanais El Gherbal sous forme d'un prêt de 18 mois. Une offre jugée «insuffisante» par une direction du CABBA qui a fixé le prix de son attaquant à 20 millions de dinars. Concernant la préparation, Bouzenad a fait savoir que l'ensemble de l'effectif devra se rendre ce lundi au siège du club afin de passer la visite médicale et pouvoir ainsi entamer le premier stage d'avant saison.

Suspension de la Fédération de boxe

Mise en place d'un directoire composé de trois membres

UN DIRECTOIRE composé de trois membres sera mis en place suite à la suspension du président de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Abdelmadjid Nehassia, ainsi que son bureau fédéral par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a appris, dimanche, l'APS du MJS. «Le président Abdelmadjid Nehassia et son bureau fédéral ont été suspendus pour avoir pris en otage la fédération. Il n'y a pas d'autre solution. Un directoire composé de trois membres sera mis en place pour préparer l'AG ordinaire qui n'avait pu se tenir la fois passée ainsi que l'assemblée élective (AGE)», a précisé la même source. Lors de l'assemblée générale ordinaire (AGO) organisée le 24 septembre à Alger, les membres du bureau fédéral de la FAB avaient exigé la démission de Abdelmadjid Nehassia du poste de président, en lui reprochant une «mauvaise gestion». S'appuyant sur les statuts de la FAB, Nehassia avait conditionné son départ par la démission de tous les membres du bureau exécutif, ce qu'ils ont refusé et l'assemblée générale a été finalement reportée à une date ultérieure dans une ambiance électrique. Selon l'article 217

de la loi 13-05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, «en cas de dysfonctionnement grave, de non-respect de la législation et de la réglementation en matière contractuelle, de gestion et de contrôle de l'utilisation des aides et subventions publiques (...), le ministère chargé des Sports peut prononcer des mesures disciplinaires et/ou conservatoires dont, entre autres, la mise en place de procédures de gestion particulières et temporaires en vue d'assurer la continuité des activités de la fédération sportive nationale». Pour rappel, 42 membres de l'assemblée générale de la FAB avaient sollicité le MJS pour l'organisation d'une Assemblée générale extraordinaire, avec un seul point à l'ordre du jour, à savoir le retrait de confiance au président Nehassia. «Depuis le 7 mai 2019, date du retour de Nehassia aux commandes de la FAB après avoir été suspendu par le ministère de la Jeunesse et des Sports, notre fédération est gérée d'une manière unilatérale et aucune décision n'a été prise en concertation avec les membres du bureau fédéral», avait expliqué Lyes Latreche, porte-parole de la FAB.

Fédération algérienne de bodybuilding

Le président Messaour suspendu

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting (FABBFPL), Moussa Messaour, a été suspendu suite à un «rapport accablant» de l'Inspection générale du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a appris l'APS, dimanche, du MJS. «Le président Moussa Messaour a été suspendu après un rapport accablant de l'inspection générale», a

indiqué la même source, sans plus de détails. Réélu en 2017 pour un deuxième mandat consécutif à la tête de la FABBFPL, Messaour avait été président de l'instance fédérale entre 2006 et 2009. Il occupe également le poste de président de la Confédération africaine de powerlifting. Messaour était en conflit avec plusieurs athlètes algériens de la discipline.

Match amical/Algérie-Mexique

Les Verts pour la passe de deux

La sélection nationale de football affronte ce soir le Mexique, dans le cadre d'un match test pour préparer les prochains rendez-vous qui attendent les poulains de Belmadi.



Les Verts se doivent de confirmer face au Mexique

Par Mahfoud M.

Les Fenecs, qui ont remporté un premier match amical en Autriche face au Nigeria, tenteront de faire de même avec le Mexique même s'il n'y a pas de similitudes entre les deux adversaires. L'EN fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire le meilleur match possible et pourquoi pas remporter un autre succès et garder son invincibilité qui est maintenant de 19 matchs. Il faut rappeler que le Mexique reste aussi sur une belle série de 21 matchs sans aucune défaite et a remporté son dernier match face aux Pays-Bas. Il

ambitionne donc de continuer sur cette même lancée, surtout avec ses stars évoluant au Mexique, sur le vieux continent et dans quelques clubs de la MSL aux USA. Les poulains de Tata Martino sont connus pour être difficiles à jouer grâce à leur technique et leur vivacité. Ils tenteront de prendre au dépourvu les Algériens pour les battre et garder un bon moral avant les prochains rendez-vous qui les attendent. Le coach Belmadi est donc prévenu et se doit de bien négocier ce match en préparant ses joueurs psychologiquement et en leur demandant d'être bien concentrés tout au long des 90

minutes de cette empoignée. Le driver des Verts devrait faire quelques changements dans le groupe pour tenter de prendre le dessus sur cette bonne équipe du Mexique, même s'il donnera aussi leurs chances aux nouveaux venus en sélection nationale. Ces derniers se doivent de confirmer lors de cette rencontre et montrer qu'ils méritent la confiance du premier responsable technique de l'EN. Les joueurs qui seront alignés jetteront toutes forces dans la bataille, surtout que ce n'est pas tous les jours qu'on rencontre une équipe comme le Mexique.

M. M.

Eliminatoires CAN-2021 (Gr. H - 3^e journée)

Algérie-Zimbabwe le 12 novembre à Alger

L'Algérie affrontera le Zimbabwe le 12 novembre au stade 5-Juillet (Alger) à 20h30, pour le compte de la 3^e journée du groupe H des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021), a indiqué, dimanche, la Fédération algérienne de football (FAF). Quant au match de la 4^e journée entre les deux équipes, il aura

lieu à Harare, au National Sports Stadium, le lundi 16 novembre, selon la FAF qui cite la Confédération africaine de football (CAF). Le coup d'envoi de la rencontre devrait être donné à 15h00 GMT (16h00 algériennes), indique la même source qui attend toutefois la «confirmation» de l'horaire. Les deux rencontres se dérouleront sans la présence

du public en raison de la pandémie de Covid-19 qui a déjà obligé la CAF à reporter la CAN-2021 à 2022 au Cameroun. A l'issue de la 2^e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1^{re} place avec 6 points devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point.

Espagne

Mandi établit un nouveau record au Betis Séville

Le défenseur international algérien Aïssa Mandi, qui a honoré sa 56^e sélection avec les «Verts» lors du match amical face au Nigeria (1-0), a établi un nouveau record dans le championnat d'Espagne en devenant le joueur étranger le plus capé de son club, le Betis Séville. Mandi a disputé vendredi devant les «Super Eagles» son 32^e match (sur un total de 56) avec l'Algérie depuis qu'il a rejoint le Betis à l'été 2016, effaçant des tablettes Robert Jarni qui comp-

tait 31 capes avec la Croatie entre 1995 et 1998 en étant joueur du club «Verdiblanco». Sur le plan national, l'ancien capitaine du Stade de Reims (28 ans) égale le record des expatriés latéraux Nadir Belhadj et Mustapha Kouici, qui comptent également 56 sélections avec les «Verts». Mandi avait débarqué en Andalousie l'été 2016, avec 24 sélections dans ses bagages. Depuis, il en a rajouté 32 autres, pour atteindre ce ratio de 56.

Des statistiques que l'actuel libéro des «Verts» pourrait améliorer dès aujourd'hui, si le coach Djamel Belmadi décide de le reconduire lors du deuxième match amical, inscrit au programme de ces dates Fifa du mois d'octobre. Ce sera à 20h00 algériennes, au Cars-Jeans Stadion de La Haye, face à la sélection du Mexique, qui à l'instar des «Verts» avait remporté son premier match amical en dominant la sélection des Pays-Bas (1-0).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Produits non alimentaires dans les wilayas frontalières

Dégel du retrait des registres du commerce pour la vente en gros

LE MINISTÈRE du Commerce a annoncé, hier, le dégel du retrait des registres du commerce relatifs aux activités commerciales de distribution en gros de tous les produits non alimentaires dans les wilayas frontalières. «Le ministère du Commerce annonce que les opérateurs économiques, les citoyens et citoyennes désirant exercer des activités commerciales de distribution en gros de tous les produits non alimentaires sont autorisés à retirer le registre du commerce pour la vente en gros», lit-on dans un communiqué du ministère. Le ministre a précisé qu'il s'agit de la première étape d'une série de mesures entreprises pour la réforme du système commercial. La vente en gros des produits

alimentaires «sera bientôt libérée suivant de nouveaux mécanismes et une nouvelle méthodologie», a ajouté la même source.

Cette décision intervient suite aux visites effectuées par le ministre du Commerce, Kamel Rezig, dans plusieurs wilayas frontalières et ses rencontres avec les opérateurs économiques et les partenaires professionnels pour établir un contact direct et noter leurs préoccupations, ajoute la même source.

Figure parmi les principales préoccupations soulevées par les concernés, la nécessité d'abroger l'instruction 1832 datée du 4 septembre 2016 relative au gel des registres du commerce de vente en gros dans les wilayas frontalières, conclut le ministère. **Abla B.**

Tribunal criminel de Blida

L'affaire Khalifa Bank rouverte prochainement

LE DOSSIER de l'affaire Khalifa Bank sera rouvert, le 8 novembre prochain, par le tribunal criminel près la cour de Blida. Selon des sources médiatiques, la Cour suprême a renvoyé le dossier après cassation. Une décision justifiée par la non-audition de certaines parties, figurant comme accusés ou

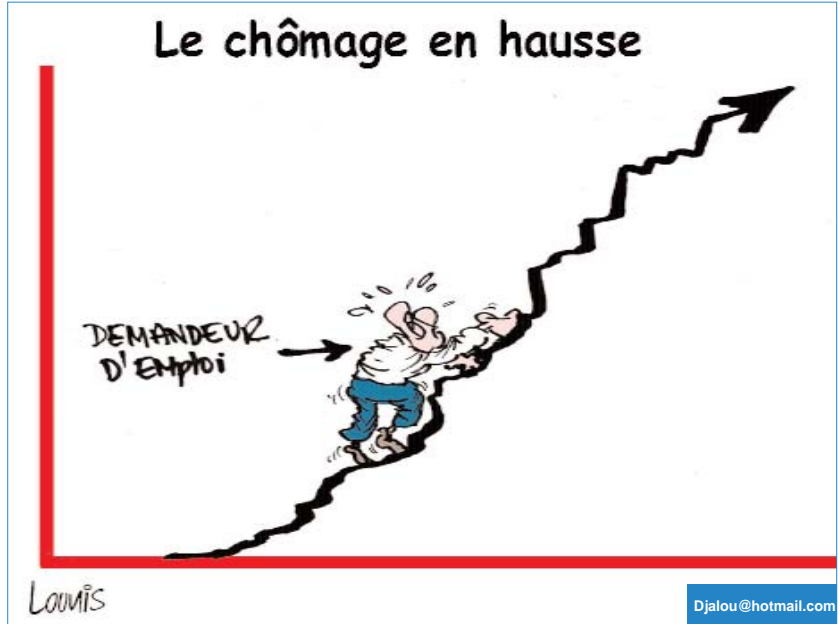
témoins dans ce procès. Ainsi, le tribunal de Blida est appelé à ouvrir «une enquête complémentaire que le tribunal aura à décider une fois le procès en appel terminé», est-il rapporté. Le tribunal criminel de Blida aura à juger pour la troisième fois cette affaire ayant fait couler beaucoup d'encre. **R. N.**

Selon son PDG

«Le nombre de cadres de Sonatrach à l'étranger ne dépasse pas 22 personnes»

LE PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar, a indiqué que le nombre de cadres de la compagnie nationale travaillant à l'étranger ne dépasse pas 22 personnes. S'exprimant en marge d'un forum organisé par la Sonatrach, M. Hakkar a apporté un démenti à des informations faisant croire que la société dispose d'un grand nombre de cadres à

l'étranger. Faut-il rappeler que le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a annoncé en juillet dernier, le lancement d'un audit comptable approfondi concernant toutes les activités de Sonatrach. «Cet audit permettra également de réduire le nombre du personnel de la compagnie à l'étranger» a-t-il indiqué **R. N.**



Il évoque Obama lors du procès en appel de Haddad

Quand Sellal fait du Sellal

■ Le procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad s'est poursuivi, hier, à la Cour d'Alger, par l'audition des accusés.

Par Aomar F.

Après l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le juge a auditionné l'autre ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal, condamné en première instance à une peine de 12 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 1 million de dinars pour octroi d'indus privilégiés, abus de fonction et dilapidation de deniers publics. Répondant aux questions du juge, Sellal qui a réitéré les déclarations qu'il avait faites devant le tribunal et a nié en bloc les faits qui lui sont reprochés, justifiant ceci par sa qualité de Premier ministre qui "appliquait le programme de l'ex-Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, un programme cautionné par le Parlement", a-t-il dit. Sellal a ajouté qu'il ne relevait pas de ses prérogatives en tant que Premier ministre de suivre les projets et qu'il n'intervenait pas dans la gestion des marchés publics, précisant que les décisions du Conseil des Participations de l'Etat (CPE) étaient prises en présence des ministères régaliens. Evoquant la question du financement occulte de la campagne électorale, il expliquera que lorsqu'il avait été chargé de diriger la campagne électorale en faveur



du candidat Bouteflika à la Présidentielle d'avril 2019, il n'était responsable que de "l'aspect organisationnel" tandis que le volet financier était à la charge du membre du Conseil de la nation, Hamoud Chaid, décédé cette année." Par ailleurs, les déclarations de Sellal ne se sont pas limitées à cela. L'ancien Premier ministre a fait des révélations ayant surpris, fait rire et laissé l'assistance perplexe. Evoquant sa visite officielle aux Etats-Unis, il dira : "alors que j'étais avec Barack Obama dans son bureau, il m'a proposé un verre de vin. J'ai refusé mais lui ai dit que j'allais le boire s'il consentait à offrir à l'Algérie une bombe atomique". Il a aussi révélé avoir été infecté par le

coronavirus mais qu'il est guéri, après deux semaines d'hospitalisation. Abdelmalek Sellal, lors du procès, ne s'est pas départi de son sens de la plaisanterie. Au principal accusé, Ali Haddad, jugé en visioconférence, qui se plaignait de ne pas bien entendre ce qui se passait dans la salle d'audience, il lui lancera : "N'aie pas peur, ce n'est pas de toi que je parle". Tout en clamant son innocence, Sellal a déclaré que depuis 16 mois, il a la "conscience tranquille" et il s'est interrogé sur les raisons qui l'ont conduites en prison. Il a aussi affirmé que s'il avait la possibilité, il voterait le 1er novembre à l'occasion du référendum sur la révision de la Constitution. **A. F.**

Hammam Essalihine

La gestion de la station thermale cédée à l'ANDT

LE DROIT DE GESTION de la station thermale Hammam Essalihine, de la commune d'El Hamma (Khenchela), a été cédée par l'APC de cette collectivité à l'Agence nationale de développement du tourisme (Andt), a-t-on appris, hier, du directeur local du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Zoubir Boukaabach.

Le cahier des charges de l'accord de location a été paraphé dimanche par le président de l'APC et la directrice de l'Andt,

respectivement Saïd Takouachet et Djazia Ouchène, selon le même cadre qui a précisé qu'en vertu de cet accord, l'Andt assurera la gestion de cet équipement touristique pour une durée de cinq années courant à compter de 2021.

«Le futur gestionnaire assurera durant les trois prochains mois le parachèvement des travaux de réhabilitation et aménagement des pavillons et chambres de la station ainsi que l'installation d'un réservoir d'eau froide, en prévi-

sion de la réouverture prochaine de la station», a-t-il dit, déclarant que selon les termes de l'accord, «les travaux de réhabilitation incluant l'aménagement d'aires de jeu pour enfants seront poursuivis progressivement durant les deux premières années de location».

L'objectif de l'accord est de profiter de l'expérience de l'Andt qui gère aussi la station thermale de Hammam Debagh de Guelma pour moderniser Hammam Essalihine de

Khenchela et en faire «une destination pour les curistes nationaux et étrangers», a assuré, M. Boukaabach.

Structure touristique et thermique par excellence, l'exploitation de Hammam Essalihine remonte à l'époque romaine, avec notamment l'aménagement d'une piscine en plein air pour jouir des eaux chaudes des sources naturelles du site.

La station compte deux piscines en plein air, l'une rectangulaire mesurant 14 mètres de long

sur 10 mètres de large et la seconde circulaire de cinq mètres de diamètre et plusieurs dizaines de chambres.

L'Entreprise régionale de génie rural, Safa-Aurès, avait assuré, du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020, la gestion de cette station, fermée en mars passé sur décision du wali, Ali Bouzidi, et du président de l'APC d'El Hamma dans le cadre des mesures de prévention de la propagation du nouveau coronavirus. **Younès G.**